



## Conseil communal du lundi 31 janvier 2022

### *Compte-rendu*

---

Le Conseil communal s'est réuni à la salle du Vert Galant ce lundi 31 janvier (3 conseillers étaient absents).

Le conseil a débuté par une intervention citoyenne concernant l'entretien des bouches incendie sur le territoire communal ; intervention à laquelle Madame la Bourgmestre a donné une réponse complète

La séance s'est poursuivie avec la prise d'acte de la décision de l'autorité de tutelle du 13 décembre 2021 concernant le règlement-taxes relatif à la taxe communale annuelle non fractionnable sur la collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilé, et la prise de connaissance de la délibération du Collège communal du 17 janvier 2022 concernant le procès-verbal de la réunion de la Commission Communale de l'Accueil du 9 décembre 2021.

Le point relatif à l'approbation du projet de Règlement d'Ordre Intérieur de notre Conseil communal concernant le fonctionnement des organes communaux a été reporté à une séance ultérieure afin de créer un Comité de rédaction composé de membres de la majorité et de la minorité.

Le Conseil a ensuite approuvé diverses conventions :

- nouvelle convention d'adhésion relative à la centrale d'achat de la Région wallonne (Service Public de Wallonie)
- convention pour la Commune de Beauvechain pour l'année 2022 avec renouvellement de la convention de collaboration entre le service "puériculteurs-trices relais" de l'ISBW
- convention de collaboration entre la Commune de Beauvechain et l'Intercommunale Sociale du Brabant Wallon concernant la prise en charge de l'accueil des enfants durant les temps de midi pour la période de janvier à juin 2022 avec engagement à cet effet d'un crédit de 34.400,16 €.
- convention de collaboration entre la Commune de Beauvechain et l'Intercommunale Sociale du Brabant Wallon pour l'exercice 2022 concernant le service d'accueil extrascolaire et plaines de vacances engageant à cet effet un montant de 700 € pour couvrir les frais relatifs aux plaines d'été et les montants de 8.791,63 € et 39.625,22 € pour couvrir les frais relatifs aux accueils extrascolaires
- convention entre la Maison du Conte et de la Littérature Asbl et la Commune de Beauvechain conclue pour une durée d'un an, soit jusqu'au 31 décembre 2022, pour un montant de 3.510,08 €.

Du côté des finances, plusieurs dépenses ont été approuvées :

- Dépense relative à l'acquisition de 54 capteurs CO2 pour un montant de 4.971,07 €.
- Dotation de la Commune de Beauvechain à affecter à la zone de Police "Ardennes Brabançonnaises" (Beauvechain, Chaumont-Gistoux, Grez-Doiceau, Incourt) pour l'exercice 2022 d'un montant de 832.033,47 €.

Le Conseil a également approuvé le cahier des charges concernant les Travaux d'éco-rénovation de la maison de la mémoire et de la Citoyenneté dont le montant estimé du marché s'élève à 765.444,45€.



A la demande de Monsieur Eric EVRARD, Conseiller communal du groupe NENA, deux propositions complémentaires ont été rajoutées à l'ordre du jour du Conseil, à savoir :

- Amélioration de la visibilité des Conseils communaux :  
Le Conseil communal, par 5 voix pour et 11 voix contre, refuse d'adopter le principe de mise en application de la proposition. Madame la Bourgmestre a, en effet, expliqué que le collège s'était déjà penché sur la question et est en attente de propositions de la part du Gouvernement wallon ou d'une éventuelle création de centrale de marchés.
- Participation de l'administration communale aux frais liés au recours au Conseil d'Etat lancé par Beauvechain Zone Villageoise à l'encontre de la décision du Ministre Borsus concernant la société Boiron : Monsieur Eric EVRARD, Conseiller communal, signale qu'après avoir contacté l'association Beauvechain Zone Villageoise (BZV), celle-ci préfère ne pas dépendre de l'administration communale et que les aides doivent rester anonyme. Monsieur Eric EVRARD demande dès lors le retrait de ce point de l'ordre du jour.

Durant la séance à huis clos (séance qui traite de personnes), le Conseil communal a confirmé plusieurs décisions relatives au personnel enseignant de l'école communale.

**Pour rappel, l'ordre du jour ainsi que le procès-verbal de chaque séance sont à consulter sur le site Internet communal (<https://www.beauvechain.eu/ma-commune/vie-politique/conseil-communal>).**

**Le public est le bienvenu pour assister aux échanges !**